

Etat des lieux des arts visuels

2014



dans le département du Gers

Sommaire

Présentation	p 3
Etat des lieux - Structures	
• Identité	p 5
• Activités d'enseignement artistique	p 7
• Activités de médiation et d'éducation artistique	p 12
• Activités de diffusion	p 17
• Ressources humaines	p 20
• Economie	p 23
Etat des lieux - Artistes	
• Identité	p 27
• Activité artistique	p 28
• Formation	p 32
• Activité artistique dans le Gers	p 33
• Observations et suggestions	p 35
Conclusions	p 36
Annexes	p 39

Le présent état des lieux constitue une vue d'ensemble du secteur d'activité des arts visuels dans le Gers. Il est organisé en deux parties complémentaires :

- la première, développe les activités d'**enseignement**, de **médiation** et de **diffusion** des arts visuels dans le département,
- la deuxième, analyse la pratique et le statut des **artistes** d'arts visuels installés dans le Gers.

MÉTHODOLOGIE

Les données présentées ont été recueillies sur la base de deux questionnaires¹ d'enquête adressés:

- à l'ensemble des structures² dédiées aux arts visuels et relevant des domaines d'activité étudiés à savoir l'enseignement et la formation artistiques, la médiation et la sensibilisation aux arts visuels, la diffusion artistique,
- à l'ensemble d'artistes d'arts visuels, résidant dans le Gers, identifiés.

L'analyse des données a été renforcée par une série d'entretiens avec un panel représentatif des artistes et des structures.

Cet état des lieux a permis :

- d'identifier les typologies et le degré de développement des actions d'enseignement, de médiation et de diffusion au sein des structures,
- de mieux connaître tant le niveau de consolidation des acteurs du secteur des arts visuels que le fonctionnement des structures de ce domaine et la répartition des ressources;
- d'avoir des éléments concernant l'implantation territoriale des structures et des acteurs du domaine des arts visuels.

L'étude a également permis de dresser une base de données exhaustives et d'actualiser des informations pratiques (adresse, activité, statut...).

Les informations récoltées portent principalement sur les années 2012 et 2013 avec quelques éléments de comparaison sur les trois années antérieures.

Le tableau ci-dessous montre des **taux de réponse** fiables. Pour les structures de diffusion nous constatons un taux de réponse plus faible (67%). 9 structures de diffusion concernées et ayant été relancées à plusieurs reprises avec une proposition d'aide par téléphone, n'ont pas pu finalement participer à l'enquête.

IDENTITÉ	NB ENVOIS	NON CONCERNÉS	REFUS	NB ATTENDU	RÉPONSES	%
Artistes	78	8	3	67	42	69 %
Structures d'enseignement	16	2	0	14	11	76 %
Structures de diffusion	45	13	4	28	19	67 %

¹ Voir questionnaires en annexe 1

² Voir liste de structures et d'artistes sollicités ainsi que le suivi des réponses en annexe 2

I. Structures

1. IDENTITÉ

Sur 28 structures³ ayant répondu :

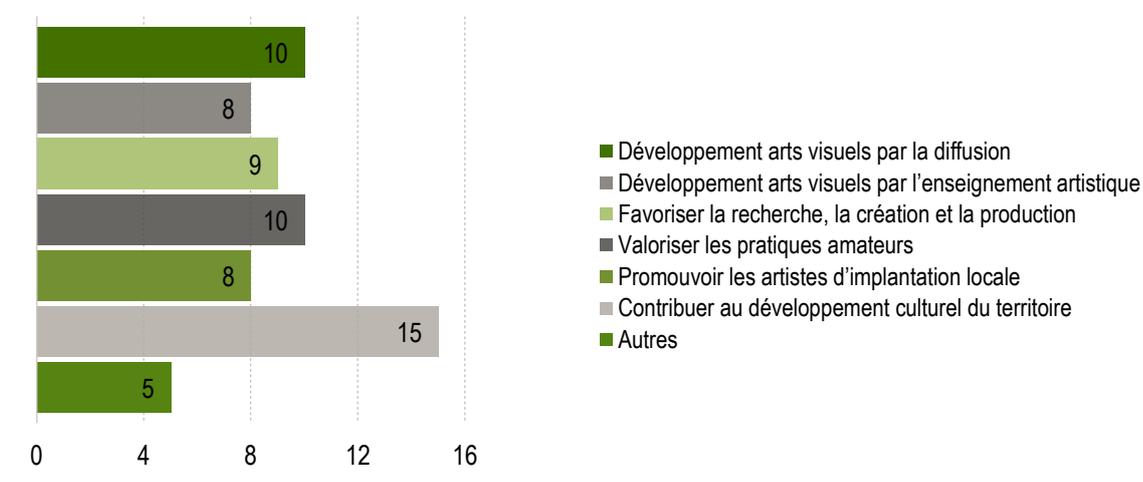
- 16 proposent des activités d'enseignement et de formation artistiques. Pour 6 d'entre elles, l'enseignement est leur activité principale.
- 24 structures assurent une diffusion artistique. Pour 8 d'entre elles il s'agit de leur activité exclusive, 4 associent diffusion et actions de médiation, 1 associe diffusion et enseignement, 11 associent enseignement, diffusion et médiation.

enseignement	enseignement médiation	enseignement diffusion	enseignement diffusion médiation	diffusion médiation	diffusion
2	1	2	11	4	8

1.1 OBJET PRINCIPAL / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Les structures d'enseignement et de diffusion artistique se sont fixées pour la plupart des objectifs principaux très opérationnels: organiser des expositions, créer de l'animation culturelle sur une ville, favoriser et accompagner la pratique amateur des arts plastiques. Quelques structures ont communiqué cependant des objectifs qu'on peut qualifier « à visée stratégique » :

1. développer et promouvoir la culture en milieu rural;
2. créer un espace de partage de connaissances et de réflexion sur l'art contemporain vecteur d'une pensée citoyenne;
3. contribuer par la création artistique au développement local et à la promotion touristique du territoire.



³ Voir liste de structures ayant participé à l'enquête et leur distribution par activité en annexe 3

1.2 STATUT JURIDIQUE

La plupart sont des structures associatives (22). On trouve aussi une structure intercommunale, une structure départementale, un auto-entrepreneur et une SA.

37% des structures ont été créées dans la période qui va de 2000 à 2009. Cela semble coïncider avec l'impulsion culturelle départementale qui a eu lieu à ce moment. On constate également une continuité de cette tendance de forte création dans la période 2010-2014 mais uniquement pour les structures de diffusion. Nous n'avons pas néanmoins le recul suffisant pour savoir si ces structures de création récente auront une vie.

FORME JURIDIQUE

intercommunale	1
départementale	1
associative	23
autre	3

DATE DE CRÉATION

	enseignement	diffusion	TOTAL
2010-2014	2	5	6
2000-2009	5	5	10
1990-1999	2	3	5
1980-1989		2	2
avant 1980		1	1
s/r	1	2	3

1.3 AGRÉMENT / RÉSEAUX

25% des structures disposent d'un agrément ou label (1 Centre d'art / 1 Musée de France / 1 Service départemental de conservation du patrimoine / 1 Monument historique / 2 Jeunesse Education Populaire). L'implication active dans des réseaux est légèrement plus faible, 18%, et concerne principalement des réseaux locaux ou régionaux. Le Centre d'art et photographie de Lectoure est en ce point une exception car il participe au réseau des centres d'art de France et au réseau Diagonal de structures d'enseignement et de médiation d'arts visuels.

AGREMENT/LABEL

oui	7
non	21

RESEAU/FEDERATION

oui	5
non	23

AGRÉMENTS / STRUCTURES

Centre d'art conventionné	Centre d'art et photographie de Lectoure
Musée de France	Musée des Jacobins
Service départemental de conservation du patrimoine	Conservation départementale du Patrimoine et des Musées
Monument historique	Château de Lavardens
Jeunesse Education Populaire	Incandescence / Atelier d'arts plastiques de Plaisance

2. ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Cette étude considère l'enseignement des arts visuels dans une tendance générale⁴, qui débute dans les années 70 et qui est celle de l'atténuation de la distinction entre l'enseignement scolaire et périscolaire et celui réalisé dans le cadre d'activités artistiques extra-scolaires. Si le premier concerne les enfants et les adolescents en âge scolaire, le deuxième s'adresse à la fois au public enfant, adolescent et adulte. Ces activités diversifiées d'enseignement extra-scolaire concernant l'art, correspondent à ce que l'on peut appeler « les pratiques amateurs »⁵.

On distingue dans l'ensemble des pratiques scolaires et extra-scolaires, deux types d'enseignement :

- **l'enseignement régulier** : activités d'enseignement qui se déroulent tout au long de l'année et qui visent l'apprentissage d'une discipline artistique d'arts visuels;
- **la formation ponctuelle** : des activités d'apprentissage de courte durée axées sur la diversité d'expériences, la découverte et l'expérimentation. Elles peuvent toutefois viser à l'approfondissement ou perfectionnement d'une pratique ou d'une technique (notamment en direction du public adulte).

2.1 ENSEIGNEMENT RÉGULIER

On peut considérer que l'**enseignement artistique régulier** se répartit comme suit :

pour les enfants

- l'enseignement *extra-scolaire* qui est relativement peu important (198 enfants);
- l'enseignement *périscolaire*, uniquement situé à Marciac pour 50 enfants avec un intervenant;
- l'enseignement dans le temps *scolaire* (collège et lycée), assuré par 26 enseignants en arts plastiques (équivalent à 23 temps plein) pour plus de 8000 enfants.

pour les adultes

- les activités d'enseignement concernent 259 personnes.

DONNEES FORMATION REGULIERE

enfants temps extra-scolaire	198
enfants cadre scolaire	8 830
enfants cadre périscolaire	50
adultes	259
heures d'enseignement	1 827
intervenants artistes	25
intervenants enseignants arts plastiques	26

VOLUME HORAIRE ANNUEL

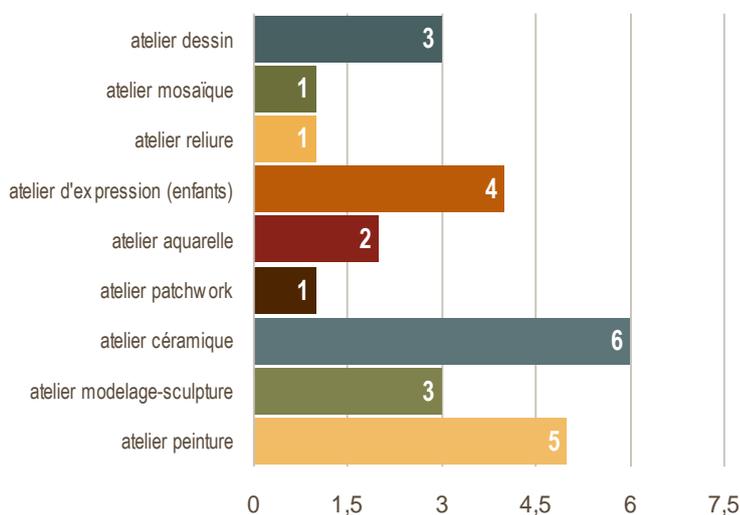
cadre	public	nb heures
scolaire - collège et lycée	8 830	11 800
périscolaire	50	33
extra-scolaire	198	750
adulte	259	1 080

⁴ Charles HUMMEL, L'éducation d'aujourd'hui face au monde de demain, Presses universitaires de France, Paris, 1977

⁵ Rapport de Jacques RIGAUD, Pour une réformation de la politique culturelle, La documentation Française, 1996

Les intervenants sont pour la plupart diplômés, Diplôme National Supérieur Professionnel des écoles d'art ou des équivalents à l'étranger, et des diplômés animateurs spécialistes en activités culturelles.

Les enseignements scolaires sont assurés, dans la grande majorité, par des enseignants certifiés de l'Education Nationale.



En ce qui concerne la typologie des activités d'enseignement régulières extra-scolaires proposées par les 14 structures de formation enquêtées, l'atelier de céramique (23%), l'atelier de peinture (19%), et l'atelier d'expression plastique destiné principalement aux enfants (15%), ont obtenu le plus de réponses. Ces ateliers en direction des enfants favorisent la découverte de plusieurs domaines en alternance. Les ateliers suivis par les adultes, sont plus orientés vers la recherche personnelle de l'élève que vers la confrontation à l'univers des artistes intervenants. Il y a cependant des exceptions, notamment à l'atelier des Berges du Gers.

2.2 FORMATION PONCTUELLE

enfants	755
adultes	132
heures d'enseignement	548
intervenants	29

cadre	public	nb heures
scolaire	150	72
périscolaire	60	30
extra-scolaire	545	328
stage adulte	132	118

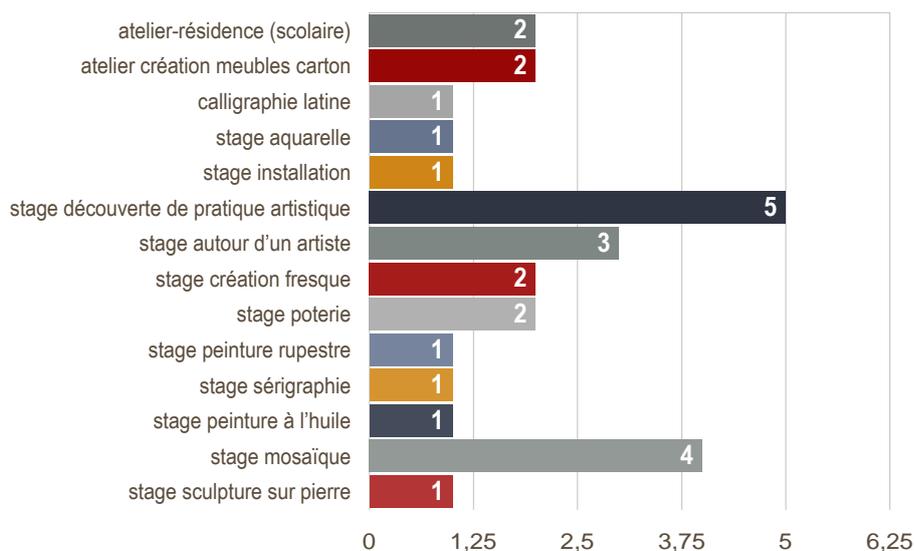
La formation artistique ponctuelle se répartit comme suit:

- 755 enfants
- 132 adultes

La majorité des activités sont effectuées en milieu extra-scolaire, avec 545 enfants bénéficiaires. Elles concernent presque 3 fois plus d'enfants que les activités régulières extra-scolaires (198).

Peu d'enfants suivent la formation ponctuelle en périscolaire (60) ou scolaire (150).

54% du public adulte en formation ponctuelle suit déjà un enseignement régulier. Pour eux, ces stages sont envisagés comme des possibilités de perfectionnement ou de découverte d'autres domaines d'arts visuels.



On constate plus de diversité de typologies d'ateliers ponctuels (14) que pour les formations régulières (9).

On peut noter également que 6 stages sont axés autour de l'activité de création d'artistes (2 ateliers-résidences / 3 stages autour de l'oeuvre d'un artiste / 1 stage autour de la création d'un aquarelliste). On ne trouve pas cette particularité pour les activités régulières.

ÉLÈVES PAR STRUCTURE/ ENSEIGNEMENT REGULIER

	enfants	adultes	TOTAL
L'ATELIER DES BERGES DU GERS	79	116	195
EQART	43	10	53
RELIEF	14	36	50
INCANDESCENCE	8	34	42
CAMPAGN'ART	6	36	42
ATELIER PLAISANCE	10	10	20
MUSEE DES JACOBINS	10		10
ART ET CULTURE	28	17	45
TOTAL	198	259	457

Structures dont l'activité principale est l'ENSEIGNEMENT
Structures dont l'activité principale est la DIFFUSION

ÉLÈVES PAR STRUCTURE / FORMATION PONCTUELLE

	enfants	adultes	TOTAL
MUSEE DES JACOBINS	265		265
CONSERVATION DÉPARTEMENTALE	165	20	185
CENTRE D'ART ET PHOTOGRAPHIE DE LECTOURE	88		88
DYPTIQUE	75		75
ADPL		72	72
INCANDESCENCE	56	3	59
CAMPAGN'ART	30	23	53
ART'BOSS	45	4	49
MAISON DES ECRITURES DE LOMBEZ	20		20
RELIEF	3		3
TOTAL	747	122	869

L'analyse des structures par nombre d'élèves dans l'enseignement régulier et dans l'enseignement ponctuel révèle que:

- seules 2 structures s'adressent dans l'enseignement régulier à une majorité d'enfants (Eqart et Art et Culture)
- les structures d'enseignement régulier sont de petite taille, seul l'Atelier des Berges du Gers a plus de 100 élèves.
- la pratique artistique amateur ponctuelle est plus développée dans les lieux d'art patrimoniaux (Musée des Jacobins, Conservation départementale du patrimoine) que dans les lieux de diffusion d'art contemporain (centre d'art, galeries).

On constate que la formation régulière est principalement prise en charge par des structures dont l'activité principale est l'enseignement. Seulement une structure de diffusion (Eqart) a une offre d'enseignement régulier.

Les structures de diffusion forment donc 13% du public bénéficiaire de l'enseignement régulier. Par contre, elles ont en charge 72% du public total qui suit l'offre de formation ponctuelle en arts visuels dans le département.

2.3 EQUIPEMENT

Les structures qui pratiquent l'enseignement régulier et la formation ponctuelle disposent pour la plupart de l'équipement nécessaire à la mise en oeuvre de leurs activités.

Aucune structure n'est dotée de parc informatique qui permettrait le développement d'activités d'enseignement ouvertes au domaine des arts numériques.

Il faut noter que 2 structures ont un projet de déménagement ou d'amélioration des locaux dédiés à l'enseignement et qui seront finalisés entre 2015 et 2017 (Incandescence et la Conservation départementale du patrimoine - Abbaye de Flaran).

3. ACTIVITÉS DE MÉDIATION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

On entend par activité de médiation la mise en place d'actions concrètes pour nouer des relations plus étroites entre les publics et l'art. Le terme de médiation désigne l'aménagement d'un espace commun entre l'art et le public, qui favorise la rencontre mais aussi la possibilité de son appréciation, son jugement, sa compréhension...

Deux activités principales de médiation ont été observées lors de cet état des lieux:

- les actions de médiation réalisées au sein des structures, principalement associées aux dispositifs de diffusion (expositions, salons, galeries, résidences...) qu'on appelle **médiation dans les murs**,
- les actions de **médiation hors les murs**, réalisées hors les structures de diffusion, qui visent de préférence la rencontre de publics très divers, qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les établissements culturels ou qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

Par ailleurs, il existe des actions que l'on peut plus précisément qualifier d'**éducation artistique**⁶ : elles associent à la fois médiation, sensibilisation, création au collectif et en contact d'un artiste.

3.1 MÉDIATION dans les murs

15 des structures enquêtées proposent des actions de médiation dans leurs locaux ou dans les lieux où elles organisent des expositions. L'activité prédominante est la visite des expositions commentées par un médiateur.

Le public scolaire est le plus concerné par ces actions. Il provient principalement des écoles primaires et maternelles.

PUBLIC MEDIATION DM

scolaires	76 %
périscolaire	1 %
adulte	15 %
tout public	8 %

Si le public scolaire représente 76% du public total, à contrario le public périscolaire bénéficie très peu (1%) de ce type d'actions de médiation.

Les actions de médiation dans les murs en direction du public adulte ou du tout public concernent 23% du public bénéficiaire.

⁶ Sur la base de la circulaire interministérielle du 3 janvier 2005 « l'éducation artistique et culturelle intègre les enseignements artistiques obligatoires et optionnels, des activités complémentaires articulées avec les enseignements, ou les prolongeant en dehors du temps scolaire. Elle associe le rapport direct aux œuvres, leur analyse et leur mise en relation avec les autres champs du savoir, ainsi que l'initiation à la pratique effective d'un art ».

ACTIONS MEDIATION DM

action	nb structures	public	participants
visite commentée par un médiateur	7	scolaire	4523
visite-atelier	5	scolaire	2550
initiation à l'histoire de l'art	1	scolaire	150
visite-atelier	1	périscolaire	40
atelier sensibilisation à l'art	1	périscolaire	50
conférences	3	adulte	350
rencontre avec artistes	3	adulte	290
visite commentée par un médiateur	2	adulte	600
rencontre parlée	1	adulte	150
journée d'études	1	adulte	60
visite-lecture	3	tout public	75
projection photos amateur	1	tout public	60
visite-concert	3	tout public	590
TOTAL			9488

On estime la totalité du public bénéficiaire des actions de diffusion organisées par les structures enquêtées à 78 000 personnes⁷. La part du public qui bénéficie d'une action de médiation est aux alentours du 12%.

⁷ Estimation faite à partir des données déclarées par les structures ayant répondu à cette enquête.

PROFIL MEDIATEURS-INTERVENANTS ACTIONS MEDIATION DM

PROFIL	Nb						
artistes arts visuels	10	Clap	Eqart	Centre d'art et photo Lecture	Atelier des Berges du Gers	Musée des Jacobins	ADPL
artisans	1	Salon Plaisance					
études littéraires	2	Maison écritures					
histoire de l'art / patrimoine	13	Centre d'art et photo Lecture	Conservation départementale	Musée des Jacobins			
spécialistes image (philosophes, historiens, sociologues, critiques d'art, journalistes...)	3	Centre d'art et photo Lecture					
bénévoles artiste/graphiste	1		Galerie de toutes les couleurs				
bénévoles enseignants	6	Chemins d'art Armagnac	Salon d'artisans de Plaisance				
bénévoles profils divers	4	Campagn'art	Galerie de toutes les couleurs				
stagiaires études art	9	Centre d'art et photo Lecture					
TOTAL	49						

Les ressources humaines mobilisées par les actions de médiation disposent dans l'ensemble d'une bonne formation qui semble adaptée. Il faut noter cependant que sont recensés ici de la même façon les intervenants ponctuels et les médiateurs salariés des structures. En effet, des 49 intervenants en médiation, uniquement 7 sont des salariés permanents.

Remarquons aussi que quelques structures s'appuient sur des bénévoles pour assurer la médiation (Chemins d'art en Armagnac, Galerie de toutes les couleurs, Campagn'art, Salon d'artisans de Plaisance) . Le Centre d'art et de photographie de Lecture opte pour une solution de formation-stage, principalement avec des étudiants en écoles d'art afin de constituer son équipe de médiateurs du festival l'Eté photographie de Lecture.

3.2 MÉDIATION hors les murs

8 des structures enquêtées proposent des actions de médiation hors les murs. L'éventail des propositions est moins varié que pour les activités de médiation intra-muros.

ACTIONS DE MEDIATION HORS LES MURS

action	nombre	public	participants	heures
résidence artiste - sensibilisation	3	scolaire	90	38
atelier expression plastique	12	scolaire	423	67
sensibilisation à l'art	4	scolaire	450	3
atelier expression plastique	3	péri-scolaire	181	75
mallette pédagogique - médiathèque	1	extra-scolaire	58	
initiation histoire de l'art	1	adulte - milieu hospitalier	38	30
atelier expression plastique	5	adulte - milieu hospitalier / public éloigné	44	114

Le **type d'activité** principalement proposée est l'atelier d'expression plastique (69%). La différence avec les actions d'enseignement ponctuelles réside dans la liberté d'expression et dans l'absence d'objectifs d'approche ou d'apprentissage technique.

PUBLIC MEDIATION HORS LES MURS

scolaires	75 %
périscolaire	14 %
extra-scolaire	5 %
adulte (milieu hospitalier / public éloigné)	6 %

L'offre d'actions de médiation hors les murs concerne principalement le public scolaire, 75% (public majoritaire également pour des actions de médiation dans les murs). Le public périscolaire cependant est plus mobilisé par ces actions hors les murs, 14 % contre uniquement 1% dans les murs.

Dans l'ensemble, les actions de médiation hors les murs sont des actions destinées à des enfants.

L'opération départementale « Mon collège est un musée » lancée par le Conseil général du Gers en 2014 renforce les actions de sensibilisation auprès du public scolaire du 2eme degré. Il s'agit d'un outil de médiation (reproduction et documentation d'oeuvres majeurs de l'histoire de l'art occidentale en partenariat avec la Réunion des musées nationaux) mis en place au sein des établissements. Au sein de ceux-ci les enseignants d'arts plastiques ou d'autres disciplines peuvent s'approprier le dispositif comme support de travail pour l'éducation artistique.

MON COLLEGE EST UN MUSEE	
reproductions d'oeuvres d'art	252
nb de collèges (publics)	21
reproductions par an /collège	24
période peinture occidentale	XIV au XXI siècles

En ce qui concerne le profil des intervenants des actions de médiation hors les murs, nous observons principalement qu'il s'agit d'artistes ou d'animateurs d'activités culturelles. Des 12 intervenants qui portent ces activités, 2 sont salariés permanents des structures qui réalisent ces activités, 6 sont des intervenants ponctuels.

PROFIL MEDIATEURS-INTERVENANTS
MEDIATION HORS LES MURS

PROFIL	Nb				
artistes arts visuels	3	EQART	CAMPAGN'ART	CENTRE PHOTO	
artisans	1	SALON PLAISANCE			
bénévoles enseignants	2	ATELIERS BERGES DU GERS	ADPL		
animateurs arts plastiques	6	INCANDESCENCE	RELIEF	EQART- CONSERVATION DEPARTEMENTALE DU PATRIMOINE	MUSÉE DES JACOBINS
TOTAL	12				

3.3 EDUCATION ARTISTIQUE

Cette étude n'a pas enquêté auprès des établissements scolaires mais par l'offre de médiation recensée auprès des structures il a été possible de constater un certain nombre d'établissements qui développent des actions d'éducation artistique:

- le Lycée Bossuet de Condom, qui accueille les actions d'éducation artistique portées par l'association ART'BOSS depuis 1997,
- le Lycée agricole de Mirande et le Centre d'art et photographie de Lectoure, mènent un partenariat régulier pour la mise en place de résidences d'artiste en milieu scolaire,
- le projet mené par l'association Dyptique au sein des établissements scolaires de Solomiac et de Sarrant en 2013.

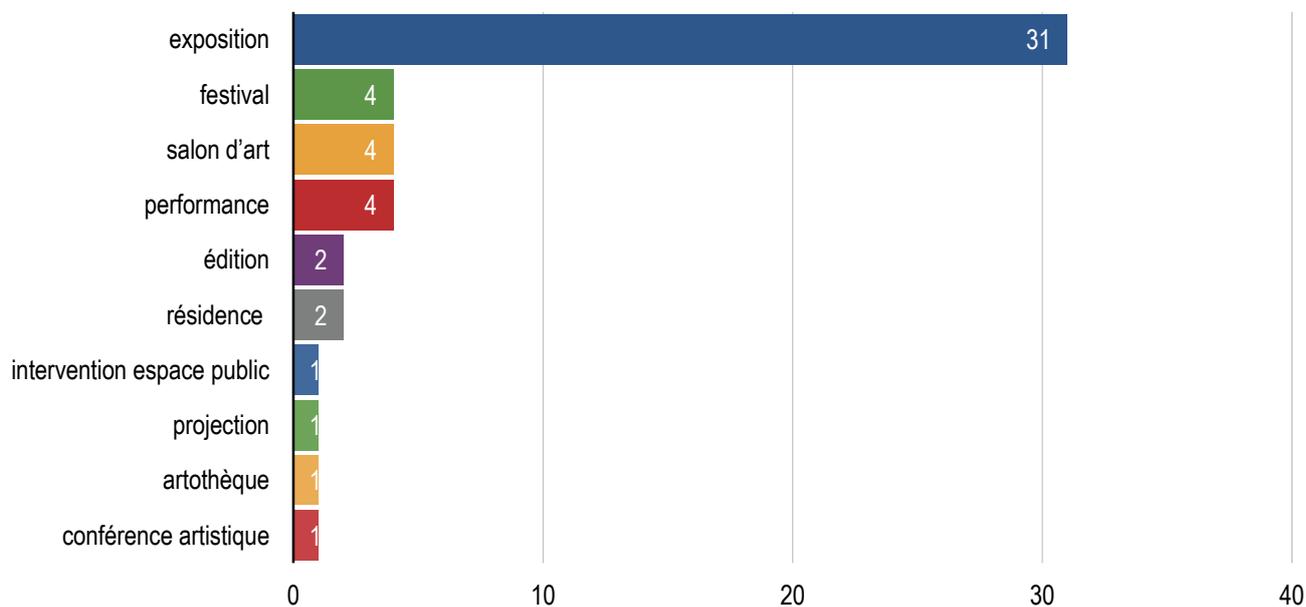
4. ACTIVITÉS DE DIFFUSION

4.1 TYPOLOGIE

24 des structures enquêtées (82%) organisent des **actions de diffusion**.

La typologie d'action la plus répandue est l'exposition, ensuite viennent les festivals et les salons d'art. La priorité est de favoriser davantage la rencontre entre l'oeuvre et le public.

Peu d'actions de diffusion accordent la priorité à la rencontre d'artistes et de leur processus de création (résidences), voire à une connaissance plus approfondie de l'oeuvre (éditions, catalogues...).



ARTISTES CONCERNES

professionnels	72 %
en cours de professionnalisation	3 %
amateurs	25 %

*Ne sont pas prises en compte la Conservation départementale du patrimoine et le Musée des Jacobins

(absence de données)

ACTIVITE / DUREE / PRATIQUE*

structure	activité	nb artistes	durée jours	professionnel	amateur	en cours profess.
Equart	expo	1	30	95 %	5 %	
art'boss	expo	2	40	90 %	10 %	
Plaisance	expo	1	9	50 %	50 %	
Galerie Bleue	expo	1	60	100 %		
Galerie toutes couleurs	expo	1	30	60 %	40 %	
Centre photo	expo	24	120	100 %		
Nou'arts Galerie	expo	1	21	80 %	5 %	15 %
Casino	expo	3	30	30 %	70 %	
Lavardens	expo	23	79	100 %		
Espace St Michel	expo	3	20	40 %	60 %	
ADPL	expo	1	30	95 %	5 %	
Chemins d'art Arm	expo prod	5	30	100 %		
Centre photo	expo prod	15	35	100 %		
Eqart	salon	30	1	95 %	5 %	
Campagn'art	salon	22	10	80 %	20 %	
Atelier plaisance	salon	30	4	50 %	50 %	
Clap	salon	10	3	60 %	40 %	
Espace St Michel	salon	50	2		100 %	
ADPL	prêt artothèque	50	30	95 %	5 %	
Art'Boss	résidence	1	15	100 %		
Campagn'art	résidence	2	21	50 %		50 %

Nous constatons que les actions de diffusion de plus longue durée travaillent principalement avec des artistes professionnels⁸ (Centre d'art et photographie de Lecture, Lavardens, Galerie Bleue). Ce sont les actions de plus courte durée comme les salons qui diffusent le plus d'artistes amateurs (Atelier artistique Plaisance, Clap).

⁸ Nous considérons dans cette étude comme artistes professionnels, partant du seul point d'ancrage légal en France, ceux qui sont identifiés à la Maison des Artistes (ou équivalents étrangers), qu'ils soient assujettis ou affiliés.

4.2 PUBLIC

Le public des actions de diffusion est majoritairement d'origine départementale (69%) ou régionale (29%). Cela correspond-t-il à un objectif des structures ou cela est-il subi? Il n'y a pas de réponse dans les enquêtes sur ce sujet.

6 structures reçoivent du public national et international : Château de Lavardens, Centre d'art et photographie de Lectoure, Chemins d'art en Armagnac, Galerie Eqart, Galerie de toutes les couleurs, Nous arts galerie. Le public international reste cependant fortement minoritaire (0,4%). Notons cependant que l'origine des publics du Service départemental et du Musée des Jacobins n'a pas été renseignée.

ORIGINE DU PUBLIC

départementale	69 %
régionale	29 %
nationale	1,6 %
internationale	0,4 %

5. RESSOURCES HUMAINES

45 **fonctions régulières** sont réalisées par des personnes salariées, contre 54 fonctions réalisées par des bénévoles.

Certaines fonctions importantes sont majoritairement assumées par des bénévoles :

- la fonction de direction artistique : 4 salariés / 8 bénévoles;
- la fonction de communication : 7 salariés / 11 bénévoles.

En ce qui concerne la **formation** des personnes qui exercent ces fonctions régulières:

- la fonction de *formateur/enseignant* de pratique artistique est la plus occupée par des personnes formées à cet effet (+ du 80%);
- pour la fonction de *direction artistique*, 2 personnes ont un agrément spécifique (conservateurs du patrimoine).

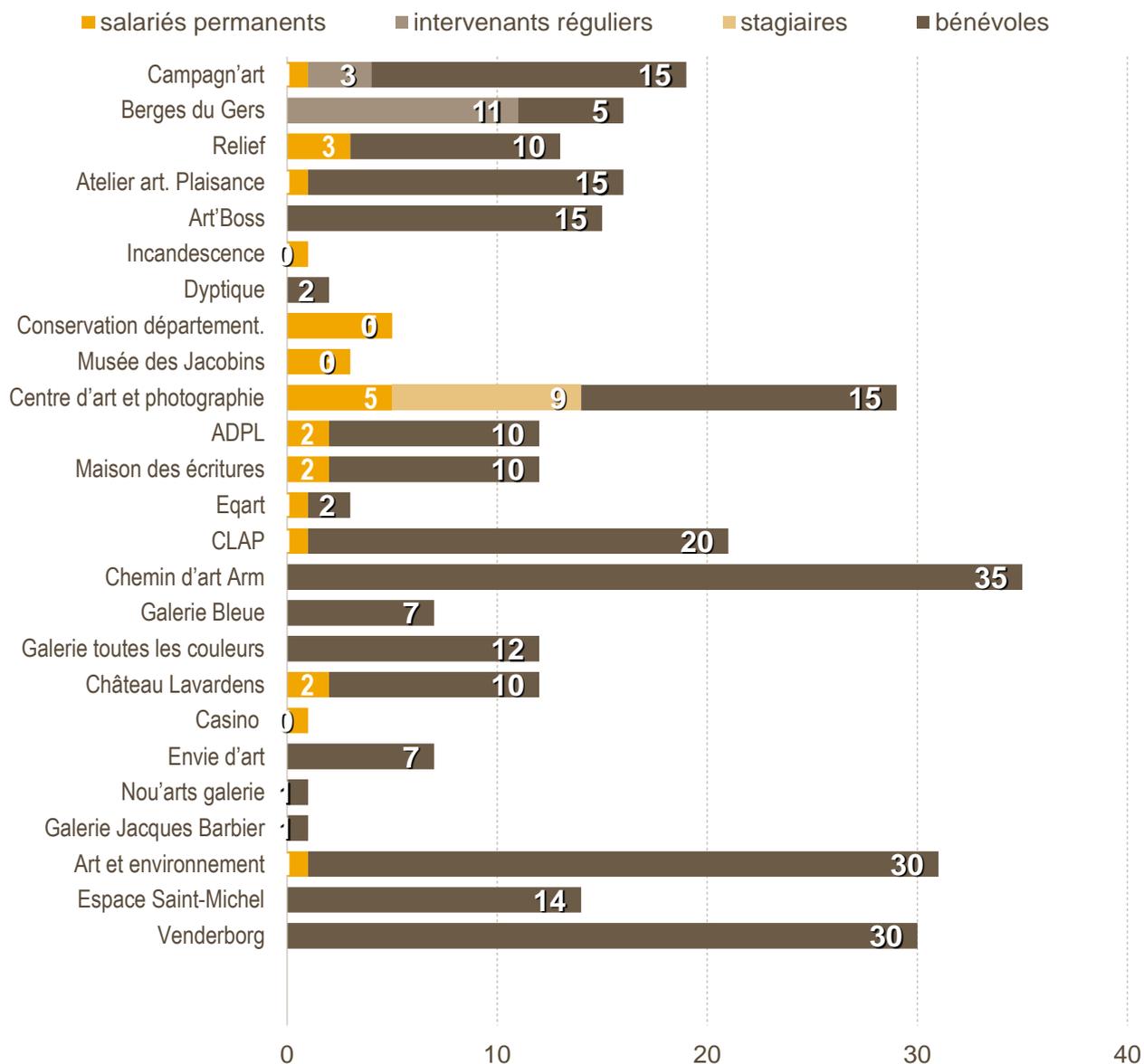
FONCTIONS SALARIÉES

accueil	6
administration	8
communication	7
direction artistique	4
formation	6
médiation	7
régie technique	3
surveillance	3
documentation	1
total fonctions salariées	45

FONCTIONS BENEVOLES

accueil	8
administration	8
communication	11
direction artistique	8
formation	1
médiation	6
régie technique	5
surveillance	7
documentation	0
total fonctions bénévoles	54

Activités	Structure	salariés permanents	intervenants réguliers	stagiaires par an	bénévoles
Enseignement-Médiation- Diffusion	Campagn'art	1	3		15
Enseignement-Médiation- Diffusion	Berges du Gers	0	11		5
Enseignement-Médiation- Diffusion	Relief	3			10
Enseignement-Médiation- Diffusion	Atelier art. Plaisance	1			15
Formation-Médiation- Diffusion	Art'Boss	0			15
Enseignement - Médiation	Incandescence	1			0
Formation	Dyptique	0			2
	SOUS-TOTAL	5	14	0	62
Diffusion-Médiation-Formation	Conservation département.	5			0
Diffusion-Médiation-Formation	Musée Jacobins	3			0
Diffusion-Médiation-Formation	Centre d'art et photographie	5		9	15
Diffusion-Médiation-Formation	ADPL	2			10
Diffusion-Médiation-Formation	Maison des écritures	2			10
Diffusion-Médiation-Enseignement	Eqart	1			2
Diffusion-Médiation	CLAP	1			20
Diffusion-Médiation	Chemin d'art Arm	0			35
Diffusion-Médiation	Galerie Bleue	0			7
Diffusion-Médiation	Galerie toutes les couleurs	0			12
Diffusion	Château Lavardens	2			10
Diffusion	Casino	1			0
Diffusion	Envie d'art	0			7
Diffusion	Nou'arts galerie	0			1
Diffusion	Galerie Jacques Barbier	0			1
Diffusion	Art et environnement	1			30
Diffusion	Espace Saint-Michel	0			14
Diffusion	Venderborg	0			30
	SOUS-TOTAL	22			204
	TOTAUX	28	14	9	266



317 personnes constituent les **ressources humaines** pour les 25 structures enquêtées ayant renseigné sur leur fonctionnement. Par ailleurs, il convient de rajouter les 26 personnes de l'Education Nationale, soit **343**.

Le nombre de bénévoles représente 80% de la ressource totale, et le nombre de salariés représente 20% de celle-ci.

Sur 25 structures, 15 ont recours à des salariés. Parmi elles, 4 fonctionnent avec 100% de ressource professionnelle, dont 2 avec un seul salarié. On peut constater que pour la majorité des structures employant des salariés, ceux-ci restent minoritaires.

Les structures qui emploient plus de salariés sont les structures de diffusion. L'équivalent en temps plein est de 20 pour les structures de diffusion, 9 pour les structures d'enseignement. Cependant, la tendance à la création de postes salariés est plus évidente dans les structures d'enseignement. Toutes les structures faisant de l'enseignement régulier (sauf l'Atelier des Berges du Gers) ont recours à des emplois salariés pour la pratique de ces activités. Aucune structure d'enseignement ne fonctionne sur la base du bénévolat contrairement aux structures de diffusion.

5 structures appliquent une convention collective : convention de l'animation (Centre d'art et photographie de Lecture, Eqart), la convention des casinos (Casino de Castéra-Verduzan), la convention collective du service

public territorial (Musée des Jacobins et la Conservation départementale du patrimoine). Il faut noter qu'aucune structure d'enseignement n'applique de convention collective.

1 structure a un projet de mutualisation de salariés (Eqart avec la galerie l'An Bleu).

6. ECONOMIE

6.1 POLITIQUE TARIFAIRE

La majorité des structures d'enseignement applique une **politique tarifaire**. Les activités d'enseignement régulières sont concernées par la politique tarifaire à 100%.

78% des structures de diffusion n'ont pas de politique tarifaire car l'accès est gratuit. Celles qui ont un tarif d'entrée appliquent une politique tarifaire.

POLITIQUE TARIFAIRE
STRUCTURES ENSEIGNEMENT

oui	10
non	3

POLITIQUE TARIFAIRE
STRUCTURES DIFFUSION

oui	5
non	18

TARIFS RÉDUITS

	NB STRUCTURES	TYPE STRUCTURES
groupe	4	DIFFUSION
étudiants d'art	1	DIFFUSION
même famille	5	ENSEIGNEMENT
commune de résidence	1	ENSEIGNEMENT
quotient familial	1	ENSEIGNEMENT
âge	11	DIFFUSION - ENSEIGNEMENT
situation de handicap	5	DIFFUSION - ENSEIGNEMENT
chercheurs d'emploi	5	DIFFUSION - ENSEIGNEMENT

Les **activités gratuites** correspondent majoritairement à des activités de diffusion : accès aux expositions, visites scolaires commentées par un médiateur, rencontres-conférences avec artistes ou spécialistes de l'art.

On retrouve deux activités de pratique artistique gratuite (atelier de photographie numérique 2H / atelier de découverte de la pratique artistique 1H).

ACTIVITES GRATUITES

oui	24
non	2

L'analyse des **prix** appliqués dans les activités de formation et de diffusion nous fait constater une grande homogénéité.

On constate également une homogénéité de durée dans l'enseignement régulier : 108 heures annuelles par atelier dans 4 des 6 structures qui offrent une formation régulière pour adultes. Seul Eqart propose un cursus de 180 heures.

Il faut noter que le prix de l'heure appliqué par Camapagn'art ne comprend pas les fournitures. Les élèves doivent donc y rajouter les frais d'achat de matériel nécessaire à la pratique (qui est en moyenne de 50 euros annuels par élève).

S'agit-il du prix que peuvent payer les bénéficiaires ou les opérateurs ont-ils tous adopté le même prix?

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT REGULIER ADULTES/ ANNÉE

	RELIEF	INCAND.	BERGES DU GERS	ATELIER ART PLAISANCE	CAMPAGN' ART	EQART dessin	EQART modelage	MOYENNE
PRIX DE L'HEURE	3,61 €	3,02 €	3,00 €	2,20 €	2,01 €	3,25 €	3,50 €	3,00 €
PRIX ANNÉE	390,00 €	309,00 €	324,00 €	240,00 €	188,00 €	195,00 €	465,00 €	262,00 €
DURÉE	108H	102H	108H	108H	108H	60H	180H	110H

6.2 ANALYSE ECONOMIQUE

NB : Sur les 27 structures ayant participé à l'étude, seules 16 nous ont fourni des éléments budgétaires. Ce sont néanmoins les plus importantes, à l'exception de la Conservation départementale du patrimoine et des Musées et du Musée des Jacobins d'Auch dont les éléments ne nous ont pas été communiqués.

L'**économie** représente un peu moins de 1 M€ (965 000)
dont 72% sont concentrés sur 3 structures: Centre d'art et de photo,
Château de Lavardens,
Eqart

On note un résultat global excédentaire d'environ 8% (près de 10% pour les seules structures de diffusion)

Les structures dont l'activité principale est la **diffusion** constituent plus de 82% de cette économie, contre 18% à l'**enseignement**

En **produits**,

Ce sont les recettes propres (recettes d'activité + partenariats privés) qui prédominent à 53%.

Les subventions représentent donc 47% des produits.

Mais le ratio n'est pas le même entre

Enseignement : 67% de recettes propres	33% de subventions
Diffusion : 50%	50%

NB : les recettes d'activité représentent 85% des recettes propres en Enseignement et 83% en Diffusion

Les 455 000€ de subventions se répartissent ainsi :

	commune	interco	CG	CR	Drac	autres	TOTAL
ENSEIGNEMENT	2 600 4,73%	27 000 49,10%	2 300 4,18%	4 250 7,73%	0 0,0%	18 840 34,26%	54 990 12%
DIFFUSION	39 933 10,01%	10 700 2,68%	59 500 14,91%	75 800 18,99%	161 250 40,41%	51 896 13,00%	399 999 88%

On notera :

- la part prise par les collectivités locales dans le financement des enseignements (63%), dont près de 50% par les intercommunalités,
- le poids de la Drac dans le secteur de la diffusion, via le financement du Centre d'art et photographie de Lectoure,
- le poids des "autres subventions", dont 50 000€ de fonds européens pour 2 structures et plus de 10 000 de la CAF pour 1 autre.

Du côté des **charges**,

Les dépenses de personnel représentent 47%.

Si on y ajoute les frais de fonctionnement,

les charges de structure représentent plus de 580 000€, soit 66% du budget,
contre 34% (299 000€) aux dépenses d'activités (artistiques, pédagogiques, médiation).

Avec ici aussi une différence entre enseignement et diffusion

	personnel	fonctionnement	activités	TOTAL
ENSEIGNEMENT	94 060 58,55%	35 580 22,15%	31 000 19,30%	160 640 18%
DIFFUSION	320 670 44,43%	133 310 18,47%	267 860 37,11%	721 840 82%

56% de la totalité des structures (enseignement et diffusion), reçoivent des aides des collectivités locales sous la forme de prestations en nature.

La mise à disposition de locaux pour la pratique de l'enseignement ou de la diffusion artistique est l'aide la plus courante. Les collectivités prennent en charge aussi souvent dans ces cas les frais de fluides (eau et électricité).

On peut estimer cette aide en moyenne à 10 000 - 15 000€ par an/structure.

Les collectivités qui aident principalement avec des aides en nature sont les 11 communes suivantes : Auch, Condom, Gimont, Lectoure, Gondrin, Lombez, Marciac, Saint-Martin, Pessan, Plaisance, Villefranche. On trouve aussi 3 collectivités de coopération intercommunale qui mettent à disposition des structures de prestations en nature : Communauté de communes Bastides du Val d'Aras, Communauté de communes de la Ténarèze et la Communauté d'agglomération du Grand Auch.

On peut signaler également l'implication de deux établissements de l'Education Nationale qui accueillent deux des structures enquêtées, le collège de Riscle (Galerie Bleue) et le Lycée Bossuet de Condom (association ART'Boss).

II. Artistes

1. IDENTITÉ

Les artistes enquêtés sont majoritairement de nationalité française et en plus grand pourcentage des hommes. Leur origine est rarement gersoise, un quart se sont installés dans le Gers au cours des 10 dernières années.

NATIONALITE

française	35
britannique	4
belge	1
hollandaise	2
total	42

GENRE

femme	15
homme	27
total	42

94% des artistes enquêtés sont d'origine diverse et ils ont choisi pour des raisons différentes de s'installer dans le Gers. Les artistes interviewés nous ont donné les raisons de leur installation: par ordre décroissant

- Opportunité d'acquérir un lieu d'habitation avec un espace de travail et de stock d'oeuvres annexe pas trop cher (pour ceux installés avant 2000) ou l'héritage d'un lieu d'habitation.
- Opportunité de travail dans l'enseignement artistique.
- Suivi de conjoint/conjointe dans le cadre d'une mutation professionnelle.

INSTALLATION DANS LE GERS

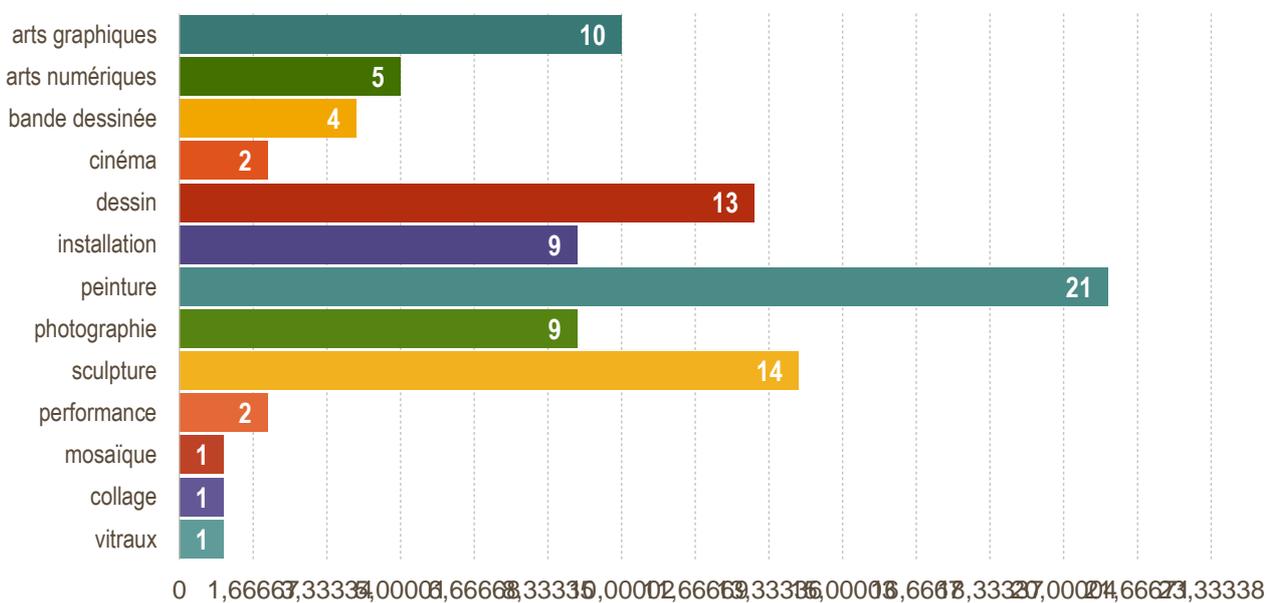
depuis la naissance	2
avant 1970	2
1970-1980	7
1981-1990	5
1991-2000	8
2001-2010	12
après 2010	4
s/r	2

2. ACTIVITÉ ARTISTIQUE

2.1 DOMAINE ARTISTIQUE

Les **domaines** le plus pratiqués sont la peinture, la sculpture et le dessin. Ces derniers sont autant pratiqués par des artistes qui s'y consacrent de façon exclusive que par ceux qui pratiquent 5 *domaines* ou plus.

Les artistes qui pratiquent 5 *domaines* ou plus représentent 19 % des artistes enquêtés. Leur moyenne d'âge est de 47 ans et ils ont en moyenne 20 ans de pratique. Les artistes pratiquant 1 *seul domaine* représentent 58% des artistes enquêtés.



Les artistes enquêtés ont une **pratique artistique** principalement professionnelle⁹, plus du 90% (66% à temps plein et 24% à temps partiel).

PRATIQUE

amateur	3
professionnel temps plein	29
professionnel temps partiel	9
aspirant professionnel	1
total	42

⁹ Comme signalé précédemment, nous considérons dans cette étude comme artistes professionnels, en partant du seul point d'ancrage légal en France, ceux qui sont identifiés à la Maison des Artistes (ou équivalents étrangers), qu'ils soient assujettis ou affiliés.

2.2 STATUT JURIDIQUE

Le **statut juridique** qui prédomine est celui d'artiste indépendant, la plupart des artistes enquêtés sont rattachés au régime de la Maison des artistes. Les artistes rattachés à l'Agressa pratiquent la photographie, la bande dessinée et les arts graphiques. D'autres régimes ont été déclarés : RSA (3), URSAFF (1), CPAM (2), MSA (2), RAM (1) ou rattachés au régime de leur conjoint/e (1),

Un faible nombre d'artistes enquêtés déclare avoir une activité non artistique complémentaire : régie technique d'expositions (1), peintre de décors (1) et mère au foyer (1). 18% déclarent être retraité d'une activité professionnelle réalisée dans le passé.

STATUT JURIDIQUE

indépendant	36
salarié	1
autre	1
s/r	4
total	42

RÉGIME SÉCURITÉ SOCIALE

maison des artistes	23
agessa	4
autres	7
s/r	8
total	42

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le **temps de travail** artistique est principalement investi dans la création (65% des artistes emploient plus de 2/3 de leur temps de travail à la création). La diffusion ne rencontre qu'un investissement partiel. Plus de 50% des artistes déclarent employer moins d'un tiers de leur temps, voire aucun, à la diffusion de leur travail. L'enseignement et la médiation artistiques représentent un faible investissement de la part des artistes enquêtés, 65% déclarent n'y consacrer aucune part de leur temps annuel de travail.

PART DE TRAVAIL ANNUEL CRÉATION

plus de deux tiers	26
d'un tiers à deux tiers	9
moins d'un tiers	6
s/r	1
total	42

PART DE TRAVAIL ANNUEL ENSEIGNEMENT ET FORMATION

plus de deux tiers	2
d'un tiers à deux tiers	4
moins d'un tiers	10
aucun	25
s/r	1
total	42

PART DE TRAVAIL ANNUEL
MEDIATION

plus de deux tiers	2
d'un tiers à deux tiers	3
moins d'un tiers	9
aucun	27
s/r	1
total	42

PART DE TRAVAIL ANNUEL
DIFFUSION

plus de deux tiers	8
d'un tiers à deux tiers	10
moins d'un tiers	21
aucun	2
s/r	1
total	42

REVENUS

En ce qui concerne les **revenus nets annuels provenant de l'activité artistique**, 34% arrivent à percevoir un salaire supérieur au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), estimé en 2013 à 13 445 euros. 66% perçoivent donc des revenus en-dessous du SMIC, et 40% n'arrive pas à dépasser 7 286 euros nets annuels.

FOURCHETTES REVENUS NETS
ANNUELS

moins de 7286 €	14
de 7 287 € à 13 445 €	12
de 13 446 € à 24 120 €	9
plus de 24 121 €	4
s/r	3
total	42

ORIGINE PRINCIPALE DES REVENUS ARTISTIQUES

vente ou location d'oeuvres	25
droits d'exposition	3
droits de reproduction	4
bourses, prix ou résidences	3
formation en milieu scolaire/universitaire	1
interventions ateliers / actions de médiation	7
total	43

3. FORMATION

50% des artistes enquêtés sont diplômés.

44% ont suivi des études en écoles de beaux-arts dont 31% ont obtenu le Diplôme national supérieur d'expression plastique (en France ou des diplômes équivalents à l'étranger). Seulement 18% ont suivi ou suivent actuellement une ou plusieurs formations professionnelles continues dédiées aux arts visuels. Les formations choisies sont dédiées principalement au perfectionnement technique ou aux applications de l'informatique au processus de création.

PARCOURS FORMATION

collège	4
collège - lycée (bac général ou techno)	8
collège - lycée pro	3
collège - lycée - école Beaux-arts	18
collège - lycée - école spécialisée	1
collège - lycée - université	6
s/r	2
total	42

DIPLOMES

DNSEP (ou équivalent étranger)	12
Diplôme école céramique	1
CAP arts et techniques	4
Architecture d'intérieur / Design	2
Ecole nationale de céramique	1
Licence histoire de l'art	1
total	21

FORMATION CONTINUE

OUI	7
NON	33
S/R	2
total	42

4. ACTIVITÉ ARTISTIQUE DANS LE DEPARTEMENT DU GERS

Plus du 50% des artistes enquêtés ont diffusé leur travail dans le Gers au cours des cinq dernières années. On constate une grande variété de lieux de diffusion, qui sont autant des structures dédiées aux arts visuels que d'autres lieux culturels.

DIFFUSION ARTISTIQUE DANS LE GERS

Oui	23
Non	18
s/r	1
total	42

PRÉSENCE D'ARTISTES GERSOIS DANS LES LIEUX DE DIFFUSION

Conservation départementale du patrimoine-Abbaye de Flaran	3
Artothèque de Gondrin	3
Ateliers des Berges du Gers	2
Atelier de la Beguenaude, Marciac	1
Atelier Bleu de Lecture	2
Bois des Fées, Vergoignan	1
Centre d'art et photographie de Lecture	1
Chemins d'art en Armagnac	4
Eqart	1
Festival « Plein les Feuilles » à Pavie	1
Galerie à l'Ane bleu, Marciac	4
Galerie Bleue de Riscle	2
Galerie Jacques Barbier, Lussan	1
Galerie Laurentie, Fleurance	2
Galerie de toutes les couleurs, Saint-Clar	1
Lycée Bossuet, Condom	1
Maison des écritures, Lombez	1
Office de tourisme de Nogaro	1
Salon d'art de Saint-Martin	4
Salon Envie d'art, Auch	1
Salon des antiquaires de Samatan	1
La Varangue espace culturel, Vic-Fezensac	2
Bibliothèque de Vic-Fezensac	1
Bibliothèque d'Auch	1
Médiathèque de Samatan	1
Librairie Tartinerie de Sarrant	1
Librairie Le Migou, Auch	1
Librairie les Petits Papiers, Auch	1
Salon du livre et du livre d'artiste, Auch	2
L'Art au mieux!, La Romieu	1
Salon des arts, Gimont	1

Les activités d'enseignement ou de formation et de médiation ou de sensibilisation artistiques sont moins fréquentes. Près de 30% des artistes enquêtés ont réalisé des interventions de cet ordre dans le Gers au cours des cinq dernières années.

ENSEIGNEMENT OU FORMATION ARTISTIQUES

Oui	10
Non	31
s/r	1
total	42

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT OU DE FORMATION	
Stage arts plastiques	6
Atelier photographie	1
Atelier annuel arts plastiques	3

MEDIATION OU SENSIBILISATION ARTISTIQUES

Oui	13
Non	28
s/r	1
total	42

ACTIVITÉS DE MÉDIATION	
Visite commentée public scolaire	6
Sensibilisation public adulte, cadre professionnel	2
Café-rencontre	1
Présentation d'exposition	3
Rencontre étudiants-artiste	1
Rencontre avec enseignants	1
Voyage-visite exposition	1

Plus de 50% ont une activité artistique à l'échelle du territoire national, 21% interviennent dans des projets artistiques à l'étranger.

ACTIVITÉS DIFFUSION HORS DÉPARTEMENT GERS

Oui	21
Non	20
s/r	1
total	42

5. OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

Les artistes ayant répondu au questionnaire ont fait part de différentes observations et suggestions qui peuvent être regroupées en 4 points :

1. Quels sont les réseaux de diffusion pour les artistes ? dans quels réseaux sont présents les artistes résidant dans le Gers? comment former et animer un réseau d'artistes au niveau local ou départemental?
2. Rassembler acteurs et structures du département pour des moments de réflexion sur les arts visuels et leur développement (colloques, assemblées...)
3. La diffusion, la communication et la promotion du travail artistique : comment et par quels moyens ? L'Adda 32, peut-elle aider dans cette démarche ?
4. Manque d'espace équipé pour travailler, manque d'aide à la création, manque d'espace pour la diffusion, manque de visibilité et de coordination.

III. Conclusions

STRUCTURES ENSEIGNEMENT / FORMATION - MÉDIATION - DIFFUSION

PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

La pratique amateur dans le Gers est principalement organisée autour des activités d'enseignement. Certaines structures qui les mettent en place, œuvrent également pour la diffusion du travail d'artistes amateurs.

Les structures dédiées à la diffusion artistique professionnelle, développent peu d'actions valorisant la pratique amateur. Néanmoins, quelques-unes optent pour la formation ponctuelle qui associe pratique artistique et découverte culturelle. Ces activités s'exercent dans des formes d'art reconnues et participent à la constitution d'un public. On constate que cette offre rencontre une réponse favorable à la hausse de la part du public, principalement dans la communauté d'agglomération d'Auch.

On peut également souligner deux manifestations de création récente qui pourraient annoncer une nouvelle tendance dans la valorisation de la pratique amateur par des événements dont la dynamique est reliée à la culture numérique :

- *La nuit des images*, mise en œuvre par le Centre d'art et photographie de Lectoure et dédiée à la pratique photographique amateur;
- *Le festival du court-métrage amateur d'Auch*, organisé par l'association Venderborg.

ENSEIGNEMENT RÉGULIER- FORMATION PONCTUELLE

Les activités d'enseignement régulier en direction des enfants en milieu extra-scolaire ont un faible succès. L'enseignement régulier se fait donc principalement au sein de l'enseignement scolaire. Cet enseignement artistique s'articule peu avec des activités complémentaires en dehors du territoire scolaire, ce qui rend difficile le rapport direct aux œuvres, leur analyse et leur mise en relation avec les autres champs du savoir, ainsi que l'initiation à la pratique effective d'un art.

Tel a été le constat lors de la journée départementale pédagogique organisée à Auch par l'IPR d'arts plastiques Jean-Yves Fuvel, qui nous a permis de rencontrer les enseignants d'arts plastiques qui exercent dans le Gers. On a pu constater la faiblesse des dispositifs d'accompagnement à l'éducation artistique à l'école, ainsi que des moyens pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle que tout élève doit mener de l'école au lycée.

L'éloignement entre les établissements d'éducation et les structures culturelles d'enseignement, de médiation et de diffusion provoque un cloisonnement entre les pratiques. Cet éloignement peut être d'ordre géographique mais il est surtout le fruit d'une absence de projet artistique et pédagogique explicite de la part de l'ensemble des structures concernées.

DIFFUSION

La distribution géographique départementale des structures de diffusion artistique dans le Gers révèle deux pôles principaux de diffusion : le secteur au nord du département avec Flaran, Lectoure, Condom et Gondrin et le secteur du sud avec Marciac, Riscle, Saint-Martin et Plaisance.

On n'observe pas de concentration d'activité de diffusion artistique professionnelle à l'échelle de la communauté d'agglomération d'Auch, où réside 17,5% de la population du département. Cela peut constituer une forte contrainte pour le développement de projets de partenariat d'éducation artistique et culturelle, pour une pratique artistique amateur liée à la création contemporaine, ainsi que pour la fidélisation du public local et de proximité.

ARTISTES

ISOLEMENT des artistes

Les liens avec les acteurs culturels ou entre artistes sont entretenus avec difficulté. Certains accumulent un fort éloignement géographique avec un manque de moyens pour se déplacer.

Difficulté à LIER ACTIVITÉS de création et de formation

Quand les artistes mènent une activité d'enseignement régulier, l'activité de création se voit réduite à moins d'un tiers du temps de travail. L'artiste se trouve dans la nécessité de se concentrer sur l'activité de formation (préparation et mise en oeuvre) et finit par ne plus avoir de temps pour sa recherche artistique personnelle.

Rencontre du PUBLIC

Les artistes se sentent coupés des publics du secteur, ils pensent que peu de structures travaillent à créer ce lien.

La nécessité d'ACCOMPAGNEMENT professionnel est exprimée à plusieurs reprises

Aide à la recherche de sources de financements pour la création (bourses, résidences, prix); formation au montage de dossier-projet; aide à identifier, connaître et contacter les réseaux de diffusion et les acteurs culturels en arts visuels ainsi que les dispositifs artistiques.

Cette étude nous a permis donc d'identifier un certain nombre de points :

<p>ATOUS</p>	<p>Des nombreux artistes professionnels installés sur le territoire et qui constituent une ressource à mobiliser.</p> <p>Un pôle de diffusion artistique contemporaine d'excellence, deux pôles à vocation de conservation du patrimoine mais créant aussi des liens entre le public et la création contemporaine.</p>
<p>FAIBLESSES</p>	<p>Une offre d'enseignement régulier et de formation ponctuelle diversifiée.</p> <p>L'isolement de l'ensemble des acteurs, que ce soit les professeurs des écoles, les encadrants d'ateliers, les artistes ou les opérateurs culturels. Ils sont peu présents dans les réseaux professionnels, ils sont éloignés des pôles de créativité et ils bénéficient très peu d'une formation continue.</p>
	<p>Le manque de coopération entre acteurs du territoire.</p> <p>Très peu de lien entre les acteurs de l'éducation et les lieux de diffusion artistique, entre l'enseignement scolaire et la création artistique, entre les lieux d'excellence et les artistes du territoire.</p> <p>Fragilité de l'offre d'enseignement et de formation par l'éparpillement et le manque de moyens. Ces facteurs agissent sur la qualité de l'enseignement, sur le manque de renouvellement et sur les difficultés à fidéliser le public et à pérenniser la pratique amateur. Il en résulte une méconnaissance de la quantité et de la qualité des pratiquants réels, faute d'un accompagnement adapté.</p>